

Infos Lilas

N° 91 - avril 2010

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

**Le budget
communal 2010**

Perspectives
**Résultats des
élections régionales**

Environnement
**La semaine
du développement
durable**

Évènement
**La fête
des épouvantails**

Culture
Lil'art lève le voile

Associations
**Le Paris and District
Pipe Band**



**27 ET 28 MARS : LE GALA DES 90 ANS
DE L'ÉTOILE D'OR DES LILAS**

Résultats des élections régionales

Second tour de scrutin (dimanche 21 mars 2010)

Voix obtenues aux Lilas

Inscrits : 13 200. Votants : 6 229 (47,19 %). Blancs et nuls : 319 (2,42 %). Exprimés : 5 910 (44,77 %).

	SUFFRAGES EXPRIMÉS
Nouveau Centre - UMP (Valérie Pécresse)	1 874 (31,71 %)
FG - EE - PS (Jean-Paul Huchon)	4 036 (68,29 %)

Liste Pécresse : 67 élus (4 en Seine-Saint-Denis).
Liste Huchon : 142 élus (15 en Seine-Saint-Denis).

Pourcentages comparés (régionaux et communaux)

	ENSEMBLE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE	LES LILAS
Nouveau Centre - UMP (Valérie Pécresse)	43,31 %	31,71 %
Front de Gauche - Europe Écologie - PS (Jean-Paul Huchon)	56,69%	68,29%
TAUX DE PARTICIPATION	47,14 %	47,19 %

Premier tour de scrutin (dimanche 14 mars 2010)

Voix obtenues aux Lilas

Inscrits : 13 200. Votants : 5 805 (43,98 %). Blancs et nuls : 148 (1,12 %). Exprimés : 5 657 (42,86 %).

	SUFFRAGES EXPRIMÉS
Nouveau Centre - UMP (Valérie Pécresse)	1 072 (18,95 %)
LO (Jean-Pierre Mercier)	66 (1,17 %)
FN (Marie-Christine Arnautu)	475 (8,40%)
Europe Écologie (Cécile Duflot)	1 080 (19,09 %)
MODEM (Alain Dolium)	190 (3,36%)
A.E.I (Jean-Marc Governatori)	70 (1,24 %)
Front de Gauche (Pierre Laurent)	510 (9,02 %)
Liste Chrétienne (Axel De Boer)	47 (0,83 %)
PS (Jean-Paul Huchon)	1 788 (31,61 %)
DLR (Nicolas Dupont-Aignan)	148 (2,62 %)
NPA (Olivier Besancenot)	196 (3,46 %)
Émergence (Almany Kanouté)	15 (0,27 %)

Pourcentages comparés (régionaux et communaux)

	ENSEMBLE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE	LES LILAS
Nouveau Centre - UMP (Valérie Pécresse)	27,76 %	18,95 %
LO (Jean-Pierre Mercier)	0,63 %	1,17 %
FN (Marie-Christine Arnautu)	9,29 %	8,40 %
Europe Écologie (Cécile Duflot)	16,58 %	19,09 %
MODEM (Alain Dolium)	3,98 %	3,36 %
A.E.I (Jean-Marc Governatori)	1,40 %	1,24 %
Front de Gauche (Pierre Laurent)	6,55%	9,02%
Liste Chrétienne (Axel De Boer)	0,85 %	0,83 %
PS (Jean-Paul Huchon)	25,26 %	31,61 %
DLR (Nicolas Dupont-Aignan)	4,15 %	2,62 %
NPA (Olivier Besancenot)	3,13 %	3,46 %
Émergence (Almany Kanouté)	0,42 %	0,27 %
TAUX DE PARTICIPATION	43,89 %	43,98 %

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Déclarée en Préfecture de l'ex-département de la Seine le 7 mars 1920 par son fondateur, Emile Sichler Myllis, l'Étoile d'Or des Lilas est une véritable institution dans notre ville : rapportées à l'âge de la commune (143 ans) les neufs décennies de l'histoire de cette association recouvrent, en effet, les deux tiers de celle des Lilas !

Des beaux arts à la danse classique, en passant par le modern'jazz, l'éveil à la danse pour les tout-petits ou bien encore le « twirling », cette danse sportive avec bâton, l'Étoile d'Or a formé, tout au long de son existence, un nombre très important de Lilasiens à des disciplines situées au carrefour des pratiques artistiques et sportives.

Outre Sichler Myllis, plusieurs individualités ont marqué l'association de leur empreinte : M. Souzay, plus connu sous le pseudonyme de « Claudax », Edmond Lucas, André Teyseyre, Max Simon, Raymond Métivier, Pietro Perrone, bien d'autres encore, et notamment Jean-Claude et Jean-Louis Raveton...

Très forte personnalité, Jean-Claude Raveton, qui a dirigé l'Étoile d'Or 22 ans durant, nous a quitté en juin 2005. Son frère, Jean-Louis, qui avait ensuite repris la présidence, est également décédé en décembre dernier,

à peu de temps du gala de la quatre vingt dixième année de l'association, pour lequel il s'était beaucoup investi. Un hommage poignant leur fut rendu à cette occasion.

La capacité de l'association à surmonter le coup terrible de cette double disparition atteste de sa solidité et de son implantation locale. Fleuron de la vie associative dans notre ville, l'Étoile d'Or des Lilas célèbre cette année ses 90 ans. Une telle longévité n'est pas le fruit du hasard mais celui du travail, du talent et du dévouement bénévole tout au long de ces décennies...

Chaque génération de l'Étoile d'or a su passer le flambeau de l'association à la génération suivante. Parmi les élèves qui se sont produits sur scène lors du gala 2010, figurent vraisemblablement les professeurs et les cadres des prochaines années...

L'ambiance familiale et conviviale de l'association n'exclue pas la rigueur et l'exigence de qualité qui caractérisent la démarche des professeurs, au premier chef Annie Teyseyre et Isabelle Serrou qui effectuent un travail tout à fait exceptionnel, comme le succès du récent gala, particulièrement beau et émouvant, vient à nouveau de le démontrer.

Bon anniversaire et longue vie à l'Étoile d'Or des Lilas !

« Fleuron de la vie associative dans notre ville, l'Étoile d'Or des Lilas célèbre cette année ses 90 ans. Une telle longévité n'est pas le fruit du hasard mais celui du travail, du talent et du dévouement bénévole tout au long de ces décennies... »



© Virginie Sueres

Mars 2010 : quelques instants

Poètes dans la cité

À l'occasion du Printemps des poètes, l'Observatoire de la diversité culturelle et Poécité ont organisé une rencontre avec les poètes Jean Métellus et Myriam Montoya avec Fulvio Caccia, directeur de l'ODC. Une soirée inspirée.



Zéro faute !

Près de quatre-vingts personnes ont participé au service jeunesse. La soirée s'est clôturée par la remise des prix. Bravo aux lauréats Loïc Sami Tamim dans la catégorie jeune homme et Pascaline Simar et Martine Peregrina dans la catégorie jeune femme.



Fresque en direct

Dans le cadre de l'exposition *Prometteuses promenades* au centre culturel Jean-Cocteau, l'artiste Pierluca Galvan a réalisé en direct une fresque de 2,50 mètres sur 1,50. Acquisée par la municipalité, cette œuvre sera exposée de façon permanente au centre culturel Henri-Dunant.

Semez, cultivez, récoltez

Les jardins familiaux de la future base de loisirs de la Corniche des forts ont été attribués à des habitants des Lilas, de Pantin, de Romainville et de Noisy-le-Sec. À titre symbolique, les jardiniers ont reçu un cadenas (sur la photo : les Lilasiens Patricia Remy, Christos Tsoukalas et au centre, Patrick Carrouër, maire adjoint).



Un gala de l'Étoile d'Or rempli d'émotion

À l'occasion du 90^e anniversaire de l'Étoile d'Or, les élèves de cette illustre association de danse ont enchanté les spectateurs du Théâtre du Garde-Chasse. Un superbe gala en hommage à Jean-Louis Raveton, ancien président, décédé en décembre dernier.



nés



12 mars

blanché sur la grande dictée du
e par une collation bio et par la
ounis Yakhou, Medhi Tamim et
es, et à Jean-Jacques Simony,
dans la catégorie adultes.

Musique et solidarité

Près de 150 spectateurs sont venus écouter les rythmes entraînants de la musique des Caraïbes avec *Africa Mia*, œuvre du compositeur vénézuélien Diego Silva Silva. Les recettes du spectacle (594 €) ont été reversées à l'association Handicap international en faveur des victimes d'Haïti.



Orlando Poleo, Maria Léon-Petit et Diana Montoya-Lopez.

14 mars



19 mars

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

À l'appel des anciens combattants de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), une cérémonie du souvenir a rassemblé, devant le monument aux morts de l'hôtel de ville, le président de l'association, Pierre Merlin, et les élus Christian Lagrange, Gérard Meslin et Roland Casagrande.



23 mars

Visite du chantier de l'église

Le club Prescrire (association d'architectes et d'industriels) a organisé une présentation du projet de la future église des Lilas et une visite du chantier. Avec le maire, Claude Ermogeni, Christian Lagrange, Christophe Paquis et Camille Falque, maires adjoints, ont pu constater l'avancement des travaux.



27-28 mars



26 mars

Des Lilasiens médaillés

Vingt-quatre Lilasiens membres de la promotion du 1^{er} janvier 2010 ont été décorés de la médaille du travail en présence des élus municipaux.

Travaux rue de Paris

La réfection de la rue de Paris par le Conseil général va démarrer dans les prochaines semaines. La 1^{re} phase du chantier concernera le tronçon compris entre la Porte des Lilas et le carrefour des Bruyères. La circulation à double sens sur ce tronçon sera maintenue durant cette 1^{re} phase. Après six réunions de quartier consacrées à ce sujet, une information en direction des Lilasiens sera réalisée conjointement par le Conseil général et la ville des Lilas.

Assainissement

L'intégralité du réseau d'assainissement unitaire (eaux pluviales et eaux usées) de la rue de Rouget-de-Lisle a été remplacée. Une zone où il était particulièrement détérioré.

Montant : 178 000 €.

Pose de jardinières



Les barrières Vigipirate installées rue Ester-Cuvier ont été remplacées par des jardinières en bois.

Montant : 1 000 €.

Plantations au parc Lucie-Aubrac

Le service des espaces verts a préparé le terrain pour semer des fleurs annuelles et vivaces dans la friche située à l'arrière du potager.

Élagage

Une grosse taille d'éclaircie a été effectuée sur les platanes du boulevard Eugène-Decros.

Retrouvez les travaux sur le site de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Travaux rue de Romainville



Un second plateau traversant surélevé a été installé rue de Romainville, à l'angle des rues de l'Est et du Centre, afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules et de renforcer la sécurité des piétons. Ces travaux permettront aussi d'empêcher les stationnements intempestifs.

Montant des travaux : 56 500 €.

Sécurisation des abords des écoles Paul-Langevin et Julie-Daubié



À la suite d'un accident de la circulation intervenu en novembre dernier, une concertation entre la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves a été organisée afin de sécuriser les abords de ces deux écoles. À partir du 3 mai prochain, une expérimentation va être menée : la rue Paul-Langevin sera fermée à la circulation automobile aux horaires d'entrée et de sortie des enfants. Un bilan sera tiré en fin d'année scolaire de cette période de test.

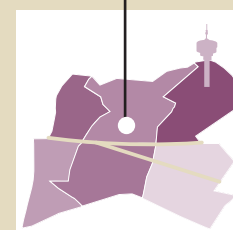
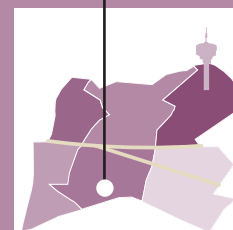
Travaux réalisés en régie.

Nouveaux conteneurs à verre



Le remplacement des bennes par des colonnes à verre enterrées se poursuit sur le territoire communal. Deux nouveaux conteneurs ont été implantés place Charles-de-Gaulle et à l'angle des rues Bernard et Henri-Barbusse. Une solution plus esthétique et moins bruyante pour le voisinage.

Montant des travaux : 36 800 €.



Sécurité

Les élus mobilisés pour davantage de policiers

Les maires des communes relevant du commissariat (Les Lilas, Bagnolet, le Pré-Saint-Gervais et Romainville) ont été reçus à la préfecture de police de Paris le 8 mars.

Un an après le lancement d'une pétition pour l'affectation d'une unité territoriale de quartier (UTEQ) au commissariat des Lilas, les maires des Lilas, de Bagnolet, du Pré-Saint-Gervais et de Romainville demeurent mobilisés. Après plusieurs sollicitations du ministre de l'Intérieur restées lettres mortes, ils ont finalement été reçus, le 8 mars, par Christian Lambert, directeur de cabinet du préfet de police de Paris. Ils ont témoigné de la dégradation de la situation sur le terrain après la baisse du nombre d'agents dans les commissariats de Seine-Saint-Denis et la suppression de la police de proximité en 2002.



M. Lambert a reconnu que les effectifs actuels aux Lilas n'étaient pas suffisants, affirmant même qu'il n'était plus admissible que certaines interventions ne puissent être assurées faute de véhi-

cule disponible sur la circonscription. Rendez-vous est pris pour un bilan aux Lilas dans quelques mois. Au-delà des mots, y aura-t-il enfin des actes concrets et un renforcement des effectifs ?

Environnement

Semaine du développement durable aux Lilas

Du 1^{er} au 7 avril, de nombreuses actions sont organisées aux Lilas pour sensibiliser le public aux enjeux du développement durable.

« Changeons nos comportements », c'est le thème de la 8^e édition de la semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril. Un événement national auquel la ville des Lilas s'associe cette année. Elle proposera aux Lilasiens de nombreuses actions de sensibilisation. Dans le hall de l'hôtel de ville, se tiendra une exposition du photographe Yann Arthus-Bertrand intitulée « L'eau : une ressource vitale ». Une exposition sur le thème de la protection de l'environnement sera aussi présentée au gymnase Liberté le 1^{er} et le 6 avril (de 17 heures à 19 heures).

Parallèlement, le service jeunesse organisera des ateliers « bricolage éco » pour apprendre à créer des objets à partir de matériaux de récupération, les 1^{er} et 6 avril



(à 17 heures au gymnase Liberté), et le centre de loisirs, une journée du développement durable, le mercredi 7 avril. La bibliothèque Gabriel-Fauré a, de son côté, sélectionné de nombreux ouvrages pour permettre aux personnes intéressées d'approfondir le thème du développe-

ment durable. Alternative plus gourmande, le marché biologique des Lilas (rue Waldeck-Rousseau) proposera des dégustations à l'aveugle de produits biologiques, le vendredi 2 avril (de 16 heures à 18 h 30).

Enfin, plus prosaïquement, le centre de traitement de l'agglomération parisienne situé 16, rue Lavoisier, à Nanterre, propose une journée portes ouvertes, le 3 avril (visites guidées de 10 h 30 à 17 heures, départ toutes les 20 minutes). L'occasion de découvrir le fonctionnement de ce centre de tri qui reçoit 40 000 tonnes de déchets par an.

Direction des services techniques
144, rue de Paris.
Tél. : 01 55 82 18 46.

Nouveaux commerces



L'Instant gourmand

L'Instant gourmand vient d'ouvrir avec, en cuisine, le Lilasien Laurent Barbat, jusque-là directeur d'un restaurant dans le XI^e arrondissement. Au menu, soupes, tartes salées, panini, salades, assiettes de charcuterie et de fromages, pâtes, plats du jour (bœuf bourguignon, aligot...) et desserts maison. Restauration à toute heure, sur place ou à emporter. Formules de 6,80 à 11 €. Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 20 h.

177, rue de Paris.
Tél. : 06 60 15 19 40.



Cabinet de vétérinaires

Après quelques années à exercer en clinique, deux jeunes vétérinaires viennent de s'installer aux Lilas. Caroline Leprêtre et Pascale Bailly-Vie sont diplômées de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort. Elles assurent les urgences pendant les heures d'ouverture, mais aussi les consultations plus classiques (bilans annuels, gériatrie...) ou la chirurgie de convenue pour les animaux de compagnie.

Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
16, rue Francine-Fromond.
Tél. : 01 43 60 06 16.



Erratum

Dans la carte des régions françaises parue dans le dossier d'Infos Lilas de mars 2010, la Corse a malencontreusement été oubliée. Nous sommes désolés de cette regrettable omission. Pour rappel, la France compte vingt-six régions dont vingt-deux métropolitaines (y compris la Corse) et quatre régions d'Outre-Mer (la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion et la Martinique).

Ferrov'art 2010, aux Lilas en avril

Le salon des artisans du modélisme ferroviaire, Ferrov'art, se tiendra les 23, 24 et 25 avril 2010 au gymnase Jean-Jaurès (12, bd Jean-Jaurès). Des centaines de maquettes seront à découvrir grâce à l'association Traverses des secondaires.

■ Horaires :

- vendredi : 16 h-21 h,
- samedi : 10 h-19 h,
- dimanche : 10 h-17 h.

■ **Entrée** : 6 € (gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans).

■ **Navette gratuite** depuis la mairie des Lilas.

Éducation

Le lycée entre dans l'ère numérique

À l'ère du numérique, le lycée Paul-Robert tisse patiemment la toile de son ouverture aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Volontaire, avec soixante autres lycées d'Île-de-France (huit en Seine-Saint-Denis), pour défricher les nouveaux territoires proposés par les ENT (espace numérique de travail), le lycée Paul-Robert des Lilas fait un peu figure de pionnier. « Nos élèves sont déjà dans l'espace numérique de multiples manières, précise Cécile Lebreton, proviseur du lycée Paul-Robert. Si nous voulons les motiver, les accrocher, c'est à nous de les y rejoindre. »

140 000 lycéens franciliens seront, d'ici à quatre ans, concernés par le dispositif ENT initié par la région Île-de-France. De quoi s'agit-il ? À la façon d'un Intranet, l'ENT est un portail, accessible depuis une connexion Internet, qui permet à l'ensemble des partenaires de la vie scolaire (élèves, enseignants, parents, administration etc.) d'échanger des informations, d'accéder aux



ressources et services liés à l'enseignement.

À la rentrée 2010

C'est avant tout un outil pédagogique (cahier de texte, forum, documentation). Mais il va au-delà, proposant un nombre infini de services liés à la vie scolaire (notes, absences, bulletins, etc.). « C'est bien davantage qu'un outil de gestion », assure Chris-

tophe Pozo, l'intendant du lycée. « C'est un outil de partage de l'information et de travail », ajoute Cécile Lebreton. Un véritable défi qui consistera à ouvrir définitivement l'école sur le monde qui l'entoure.

Concrètement, c'est à la rentrée 2010 que l'ensemble du dispositif numérique ENT sera opérationnel au lycée Paul-Robert. La mise en place s'effectue selon un calendrier serré. Les enseignants attendent de manière imminente leur formation à ces nouveaux outils. L'inauguration, qui prévoit la présentation de ces innovations aux élèves et aux parents, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative, aura lieu en juin prochain.

Renseignements :

- Lilie : <http://lilie.iledefrance.fr/fr/accueil>
- Lycée Paul-Robert : <http://lycee.paulrobert.free.fr/>

Formalités

Cartes d'identité, passeports : il est temps d'y penser !

Compte-tenu de la longueur des délais des services de l'État, pour partir tranquille cet été, pensez à faire dès à présent vos demandes de renouvellement de passeport et de carte d'identité !

Attention aux délais d'obtention ! Pour partir en vacances sans encombre, le service affaires générales de la mairie des Lilas vous invite à faire vos demandes de renouvellement de titres d'identité dès à présent. En effet, les délais d'obtention sont anormalement longs dans le département depuis plus d'un an. Le 24 février, Claude Bartolone, Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, a saisi la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations) sur

cette question, pointant le non respect par l'État de ses obligations. Si vous voyagez en France et dans les pays de l'Union européenne, la carte d'identité suffit. Pour les autres pays, il est nécessaire d'être titulaire d'un passeport. Actuellement, le délai d'obtention pour les deux titres est de 10 à 12 semaines.

La délivrance de la carte nationale d'identité est gratuite. Elle est toutefois soumise à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée

lors du renouvellement. Pour un passeport, il en coûte 86 € aux majeurs, 42 € aux 15-18 ans et 17 € aux mineurs de moins de 15 ans. Pour l'établissement de ces titres, le demandeur doit se présenter personnellement au guichet. Les dépôts de dossier pour un passeport se font uniquement sur rendez-vous.

Service affaires générales
Square Geoges-Valbon.

Tél. : 01 72 03 17 25/
17 26/ 17 54.

Séjours d'été

Un air de vacances pour les jeunes

Comme chaque année, la ville des Lilas propose aux jeunes Lilasiens des séjours d'été. Des expériences souvent mémorables et inoubliables...

L'été approche et les projets de vacances s'affinent. Cette année encore, la ville des Lilas organise des séjours d'été : une dizaine de destinations sont proposées aux jeunes Lilasiens en fonction des catégories d'âge (4-6 ans, 6-9 ans, 9-12 ans, 13-17 ans). Afin d'offrir à tous la chance de pouvoir partir, la facturation de ces séjours est calculée en fonction du quotient familial : la municipalité prend en charge une partie du prix du séjour, pouvant varier de 33 à 80 % selon les revenus des familles.

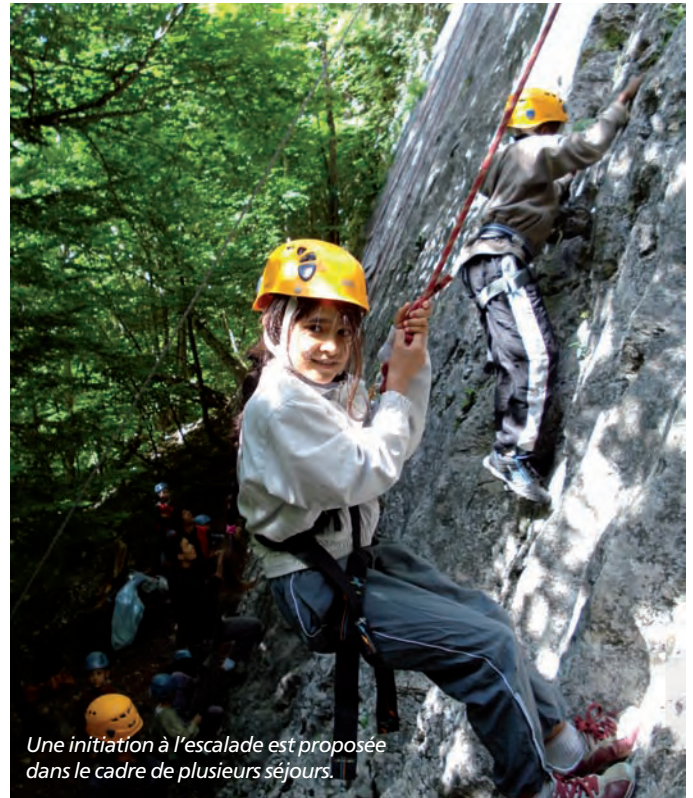
Varier les destinations

Depuis quelques années, la municipalité varie les destinations qu'elle propose et de permettre

aux jeunes Lilasiens de multiplier les découvertes.

En 2010, de nouvelles destinations font leur apparition. Au programme la Dordogne (Lalinde), pour les 9-12 ans, qui pourront s'initier au canoë-kayak, à l'escalade, au VTT, ou à la spéléologie; la Lozère (Saint-Romedolan) pour les 13-17 ans qui partiront en bivouac à la découverte des gorges du Tarn; ou encore la Corse (Olmeto) dont les adolescents découvriront toutes les beautés et toutes les richesses lors d'un séjour centré sur les activités nautiques (canoë, catamaran, baptême de plongée...).

Les inscriptions se déroulent, dans la limite des places dispo-



Une initiation à l'escalade est proposée dans le cadre de plusieurs séjours.

nibles, du 1^{er} au 16 avril pour les séjours de juillet, du 3 au 19 mai pour les séjours du mois d'août.

Service ETE
Square G. Valbon.
Tél. : 01 72 03 17 13.

Santé

Objectif zéro carie

Nathalie Monthé, dentiste au centre municipal de santé, présente la campagne de prévention bucco-dentaire, baptisée « M'T dents », menée dans les écoles lilasiennes.

En quoi consiste « M'T dents » ?

Nathalie Monthé : C'est un programme national de prévention bucco-dentaire initié par la Sécurité sociale et localement par le Conseil général et le centre municipal de santé. Son objectif : inciter les enfants à faire des bilans réguliers chez le dentiste. Ana Bénard, assistante dentaire, et moi-même intervenons dans toutes les classes de CP et, nouveauté cette année, de grande section de maternelle.



Nathalie Monthé, lors d'une intervention à la maternelle des Bruyères.

Qu'apprenez-vous aux enfants ?

N.M. : Par le biais d'animations et de supports pédago-

giques, nous leur présentons ce qu'est une carie et comment les éviter. Nous leur montrons comment bien se brosser les dents à l'aide d'une maxi brosse

et d'une maxi mâchoire. Inculquer ce geste à l'enfant est important mais cela ne dispense pas les parents de vérifier que c'est bien fait.

« M'T dents », ce sont aussi des bilans bucco-dentaires gratuits ?

N.M. : Tout à fait, les enfants de 6, 9, 12, 15 et 18 ans peuvent bénéficier d'un bilan pris en charge à 100 % par l'assurance maladie, sans avance de frais, à réaliser chez le dentiste de son choix. Si des soins consécutifs sont nécessaires, ils sont aussi remboursés intégralement. Il suffit aux parents de se munir du courrier de la Sécurité sociale reçu à la date anniversaire de leur enfant et valable six mois.

Centre municipal de santé
35, av. G.-Clémenceau.
Tél. : 01 48 91 29 99.

Avril au Club des Hortensias

■ Art Floral

Jeudi 8 à 10 heures au club :
Thème : Pâques.

■ Sorties

Lundi 12, à 13 h 30 au club :
½ journée au parc de Sevran.
Prix : 3 €. Inscription la semaine
précédente, de 14 h à 15 h.

Jeudi 15, à 13 h au club :
½ journée au musée Rodin.

■ Après-midi dansant

Mercredi 14, à 14 h 30 :
animation par La Guinguette
des pêcheurs. Goûter à 16 h.

■ Théâtre

Samedi 24, à 14 h 45 à l'au-
ditorium d'Anglemont. L'ate-
lier théâtre joue la pièce *Petit
Commerce avec la vie*.

Entrée Libre.

Allée des Hortensias.

Tél. : 01 48 46 42 55.

Hommage à Jaurès

Les Amis de l'Humanité fêtent
Jean Jaurès samedi 10 avril
de 14 heures à 23 heures au
gymnase Liberté (30, bd de
la Liberté). Au programme :
exposition, conférence,
projection et diverses anima-
tions. Buffet à 20 h 30.
Entrée libre.

Les Amis de l'Humanité.

Tél. : 01 48 45 18 20.

Actu du FC Les Lilas

Après une période difficile,
le FC Les Lilas a remporté
un match décisif samedi
20 mars contre Créteil (2-1,
puis obtenu un bon résultat
nul (1-1) à Arras, le 27 mars
et une victoire convaincante
(3-0) contre Marnaval, le 31
mars. Le club, au sein duquel
Afid Djadaoui a été nommé
entraîneur, tentera de pour-
suivre son opération de sauve-
tage en avril. Prochain match
à domicile (au parc municipal
des sports), contre Valen-
ciennes, le 10 avril, à 18 heures.

Projet intergénérationnel

Leçons de français, leçons de vie...

Chaque semaine, Roger Bonjean reçoit au Club des Hortensias des élèves du lycée Paul-Robert pour les aider à mieux pratiquer le français. Une initiative intergénérationnelle qui porte ses fruits. Le point de vue du tuteur.

À quand remonte cette initiative ?

Elle a été conçue il y a cinq ans avec le Club des Hortensias, interrompue puis relancée cette année à l'initiative d'un jeune professeur.

Nous avons constaté les difficultés que rencontraient certains élèves en français. D'où l'idée de lancer une action intergénérationnelle entre des jeunes du lycée et le club Seniors tout proche.

Quelles sont les difficultés de ces jeunes ?

Ils s'expriment mal à l'écrit parce qu'ils s'expriment mal à l'oral. La manière dont les jeunes communiquent, avec les textos ou sur Internet, appauvrit leur langage. Si, en plus, la langue française n'est pas la langue parlée dans leur famille, la situation peut vite devenir catastrophique, avec l'usage d'un nombre très limité de mots.

Le Potager des Lilas

Première fête des épouvantails

Le Potager des Lilas donne rendez-vous aux Lilasiens le 10 avril au parc Lucie-Aubrac.

Afin de fêter le retour du printemps et d'empêcher les oiseaux de picorer les semis, l'association Le Potager des Lilas invite les Lilasiens, le 10 avril, à la fête des épouvantails et du printemps au parc Lucie-Aubrac.

À 11 heures, les participants pourront assister à la plantation d'un champ d'épouvantails dans la friche jouxtant le potager. Ces mannequins ont été fabriqués lors d'animations proposées par l'associa-



Roger Bonjean et deux élèves au Club des Hortensias, le 17 mars.

Avez-vous pu mesurer l'impact de ce qu'ils apprennent à votre contact ?

C'est dans leurs comportements en classe que les évolutions sont les plus notables. Ils s'expriment mieux en français, reprennent confiance en eux et participent davantage.

C'est pour vous une action bénévole...

C'est très important, du bénévolat pour moi et un choix volontaire pour le jeune. S'il venait à reculons, on ne ferait rien.

Il faut tout de même une forte motivation...

R. B. : Ma motivation, c'est avant tout la leur, c'est elle qui entraîne la mienne. Il faut dire aussi que se lancer dans une aventure intergénérationnelle est une chose passionnante. Le Club des Hortensias a eu l'excellente idée d'ouvrir ses portes aux jeunes. Les uns et les autres s'apportent beaucoup. C'est une leçon de vie partagée.

Club des Hortensias,
tél. : 01 48 46 42 55.



Le Potager des Lilas,
tél. : 01 43 60 32 71 ou
potagerdeslilas@free.fr



Les travaux de rénovation de la rue de Paris vont bientôt commencer.

Un budget municipal 2010 qui poursuit l'effort de modernisation des Lilas

C'est à nouveau dans un contexte économique difficile – crise et désengagement de l'État – que la municipalité a procédé à l'élaboration de son budget 2010. Un budget voté lors du conseil municipal du 24 mars dernier, sans augmentation des taux d'imposition communaux avec un triple objectif : investir pour l'avenir, desendetter la ville et continuer à maîtriser les dépenses courantes.

Le fonctionnement

Les dépenses

Le total des dépenses courantes (hors assainissement) s'élèvera à environ 33,4 millions d'euros ce qui permettra de dégager un autofinancement prévisionnel de l'ordre de 1 million d'euros. En dépit d'un contexte économique et financier très tendu, en raison notamment des mesures gouvernementales pénalisant les collectivités territoriales, la ville des Lilas va s'efforcer d'ampli-

fier ses efforts de gestion, d'ores et déjà très rigoureuse, tout en préservant le haut degré de service public communal rendu dans notre ville. Les dépenses de fonctionnement entre 2009 et 2010 ont baissé globalement de 2,91 %.

La Ville des Lilas, comme l'ensemble des communes, a des compétences obligatoires mais réalise aussi des dépenses facultatives afin de mettre à disposition des Lilasiens un niveau exceptionnel d'équipements. Comparativement au trenteneuf autres villes de la même strate démo-

Un niveau exceptionnel d'équipements publics

Centre municipal desanté, théâtre, cinéma, centre culturel, service insertion, conservatoire, club Seniors, centre de loisirs, piscine : un niveau de service public communal « facultatif » exceptionnellement élevé pour une ville de 20 000 habitants, d'un coût de revient annuel supérieur à 5 millions d'euros.

La création de la communauté d'agglomération Est ensemble

Afin de permettre le transfert de la compétence assainissement à la communauté d'agglomération Est ensemble, le budget annexe assainissement sera réintégré dans le budget principal.

La création depuis le 1^{er} janvier d'Est Ensemble suppose la mise en place de la TPU (Taxe professionnelle unique). Cela signifie que la TP, dans son dispositif réformé et transitoire applicable en 2010, est intégralement perçue par Est ensemble et non plus par les communes membres. En compensation, la commune percevra une attribution de compensation égale au produit de la TP et des compensations d'exonérations que percevait la ville des Lilas en 2009, diminuée du prélèvement au titre du ticket modérateur imposé par l'État (293 000 €).



Rénovation du LEP Romain-Rolland.



ZAC du centre-ville.



Rue Raymonde-Sallez.



Rue de Paris.

Le « ticket modérateur » : une perte sèche pour la Ville

La loi de finances 2007 a introduit le « ticket modérateur » relatif au taux de taxe professionnelle. Concrètement, cela signifie que le supplément de recettes fiscales dû à la revalorisation des taux doit désormais être reversé à l'État alors qu'il bénéficiait avant aux collectivités. Un manque à gagner annuel de 293 000 € pour la ville des Lilas. Le principe du ticket modérateur perdure dans la réforme actuelle de la taxe professionnelle.

Ce dispositif appliqué à la taxe professionnelle s'inscrit dans le cadre du bouclier fiscal en faveur des mieux lotis.

graphique (20 à 25 000 habitants) d'Île-de-France, Les Lilas est en effet, avec Fontenay-aux-Roses, la seule commune à disposer tout à la fois d'un centre de santé, d'un théâtre, d'un cinéma, d'un centre culturel, d'une bibliothèque, d'un conser-

vatoire, d'un club pour les Séniors, d'un centre de loisirs pour les enfants, d'une piscine et de différents équipements sportifs. Le coût de fonctionnement de ces équipements est assumé en régie municipale. Ce mode de gestion historiquement développé aux Lilas nécessite évidemment l'emploi d'un nombre important d'agents.

Les principales dépenses de fonctionnement :

- Les intérêts de la dette qui seront sensiblement inférieurs à ceux de 2009, en raison de la politique de désendettement et de gestion active de la dette.
- Les charges de personnel. En raison de la poursuite d'une politique efficace et rationnelle de ressources humaines, la masse salariale ne sera qu'en légère augmentation par rapport au budget primitif précédent, passant ainsi de 18,6 millions d'euros en 2009 à 18,8 millions d'euros, soit une hausse de 1 %. Une augmentation mécanique due aux avancements de carrière et à l'augmentation du point d'indice.
- Les charges exceptionnelles. Il s'agit de provisionner des sommes afin de pouvoir parer aux difficultés non prévues.
- Les crédits de fonctionnement des services se caractérisent par une économie d'environ 3 %.
- Le niveau de subventions aux associations culturelles et sportives est maintenu.

Les recettes

Le total prévisionnel des recettes de fonctionnement (hors assainissement) s'élève à environ 34,5 millions d'euros. Ce chiffre a été confirmé lorsque les notifications officielles des dotations externes et des bases des taxes ont été reçues. La part communale des impôts locaux n'augmentera pas cette année, comme promis.

Les principales recettes de fonctionnement :

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation de solidarité urbaine (DSU). Ces dotations d'État sont notifiées à hauteur de 4,6 millions d'euros. Une augmentation de 0,6 % par rapport à l'année dernière, bien inférieure au niveau d'inflation.
- Le produit fiscal des trois taxes et compensations: membre de la communauté d'agglomération Est ensemble, la Ville des Lilas ne perçoit plus le produit de la taxe professionnelle. Au titre de 2010, elle reçoit en remplacement une attribution de compensation de valeur égale au produit de la taxe professionnelle 2009.
- Diverses recettes: il s'agit principalement de la taxe additionnelle aux droits de mutation, de la taxe sur l'électricité et des droits de stationnement de surface. Pour ces deux dernières taxes, les recettes sont maintenues au même niveau que 2008. En revanche, la crise financière et sociale va entraîner une baisse des recettes induite par la taxe additionnelle des droits de muta-



Ancienne gendarmerie.

Rez-de-chaussée de la rue Romain-Rolland.



Rue de Noisy-le-Sec.

La piste d'athlétisme.

tion, taxe perçue par la ville quand un bien immobilier s'échange ou est construit sur la commune. L'année dernière cette taxe représentait 500 000 €, cette année elle ne devrait rapporter que 200 000 €.

■ **Les recettes des services** : ce poste regroupe toutes les recettes générées par les services publics de la ville à l'occasion de leurs activités. Ce sont les participations des familles, des usagers, les subventions de l'Etat, du département, la rémunération des divers services rendus.

Les tarifs pratiqués feront l'objet de modifications. D'une part, en instaurant pour tout ou partie des prestations culturelles et sportives un taux d'effort, en fonction des revenus des familles. Cette mesure vise à permettre une meilleure équité d'accès aux services. D'autre part, eu égard aux tarifs bas comparés à ceux des villes limitrophes et au degré de qualité de ces services, une revalorisation sera pratiquée.

L'investissement

Malgré le contexte économique national particulièrement difficile, la ville des Lilas va maintenir sa politique d'investissements afin de permettre à la ville de continuer son essor, sa modernisation et d'œuvrer dans la perspective d'un développement durable avec un Agenda 21.

■ La fin de la rénovation du LEP Romain-Rolland

La rénovation du bâtiment qui abritait l'ancien lycée professionnel au sein des écoles Romain-Rolland se poursuit. D'ici huit mois, ce bâtiment accueillera une salle de restauration pour les maternelles, un self pour les élémentaires. Dans le même temps, le bloc sanitaire situé dans la cour de l'école élémentaire sera totalement reconstruit et une bibliothèque scolaire lui sera adjointe. Au sein de cette nouvelle structure sera mis en place un relais d'assistantes maternelles (RAM). 1,5 millions ont été inscrits au budget primitif 2009, environ 1 million d'euros en 2010. L'ouverture de ces structures est prévue dans les premiers mois de l'année scolaire 2010-2011.

■ ZAC du centre-ville

L'aménagement de la ZAC a été lancé à la fin des années 80. Ce projet d'ampleur, lourdement déficitaire, a été repris et sauvé par l'actuelle municipalité afin de redynamiser le centre-ville par la construction de nouveaux logements et l'implantation de commerces et d'équipements publics comme l'école Victor-Hugo et la nouvelle église. Deux secteurs restent à aménager : l'îlot Franprix, situé au croisement des rues de Paris et Francine-Fromont et l'îlot où se trouve actuellement une pharmacie, à l'angle des rues de Paris et Jean-Moulin. La construction de la nouvelle église des Lilas a débuté le 21 juin

2009 pour une durée de seize mois. Le coût total de cette opération de plus de 4,5 millions d'euros est étalé sur deux exercices budgétaires.

■ Ancienne gendarmerie

Cet édifice accueillera l'ensemble de la direction générale des services techniques municipaux qui occupent actuellement un bâtiment en location permettant ainsi des économies de fonctionnement. Il s'agit ici du paiement de la 3^e annuité (193 000 €) et des travaux de restructuration du bâtiment (896 000 €).

■ Acquisition de 185 m² en rez-de-chaussée, rue Romain-Rolland

Cette nouvelle acquisition de la ville a pour objectif de rationaliser le fonctionnement des services municipaux et de permettre une meilleure lisibilité de ceux-ci en les intégrant en centre ville. Le coût d'acquisition est de 800 000 € dont 400 000 € au titre de l'année 2010 et 400 000 € en 2011.

■ Aménagement de nouveaux locaux communaux rue Raymonde-Sallez

Acquis par la ville lors de la construction de l'immeuble, ce local d'une superficie d'environ 360 m² accueillera le pôle Seniors du Centre communal d'action sociale (coût de l'aménagement : 268 000 €).

■ Aménagement rue de Paris

Les travaux de requalification et de rénovation de la rue de Paris (RD 117) doivent commencer en avril 2010. Cette artère connaît

depuis longtemps des problèmes liés à sa forte fréquentation : nombre d'accidents supérieur à la moyenne nationale, traversées piétonnes dangereuses, bus retardés... Ce réaménagement d'ampleur, financé par le conseil général, le conseil régional et la commune vise à sécuriser, améliorer et embellir cet axe afin que les piétons puissent se le réapproprier. La ville participe au coût de ces travaux à hauteur de 197 000 €.,

■ Rue de Noisy-le-Sec

Des travaux de réfection de chaussée ont débuté à la mi-janvier rue de Noisy-le-Sec, entre l'avenue Pasteur et l'avenue du Maréchal-Juin pour une durée de 8 semaines. Le

Un désengagement de l'État

L'État continue de transférer toujours plus de compétences aux collectivités territoriales (passeports et cartes d'identité, sécurisation des traversées d'écoles, recensement...) en compensant très partiellement ces transferts. Par ailleurs, le gouvernement vient de faire adopter plusieurs mesures remettant en cause l'autonomie financière des collectivités territoriales : loi de finance, loi de réforme territoriale (à l'examen), suppression de la taxe professionnelle... L'assiette de la taxe professionnelle est remplacée à compter de 2010 par la contribution économique territoriale (CET), elle-même divisée en deux parties, la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Jusqu'en 2009, les communes votaient le taux de taxe professionnelle qui s'appliquait à la totalité de l'assiette. À compter de 2010 la capacité de décision en matière de vote des taux sera réduit à la CFE. Conséquence, moins de ressources et moins de dynamisme économique pour ces communes.

Les effets négatifs de cette réforme ne devraient se faire sentir qu'à compter du 1^{er} janvier 2011. En 2010, la ville des Lilas devrait recevoir de l'État, via la communauté d'agglomération Est ensemble qui perçoit depuis le 1^{er} janvier la CET en substitution de la TP, une indemnité compensatoire équivalente au produit de la TP touché en 2009.

revêtement de la chaussée a été entièrement rénové, un système de stationnement alterné en chicane a été instauré afin de ralentir la circulation, complété par l'implantation de plusieurs ralentisseurs. Ces aménagements sont réalisés en collaboration avec la ville de Bagnolet. La ville y participe à hauteur de 100 000 €.

L'important effort d'investissement 2010 vient s'ajouter à un fort volume d'investissement déjà réalisé en 2009.

Les recettes

■ des recettes d'ordre (constituées par la réception en investissement du virement prévisionnel, des amortissements et des provisions) : 1 million d'euros

■ des subventions

■ des cessions d'immobilisation (une cession est programmée en 2010 : le terrain dit Gutterman)

Le total des recettes d'investissement s'élèvera à environ 11 millions d'euros.

Les emprunts

Pour la troisième année consécutive, la ville des Lilas ne mobilise pas de nouvel emprunt et continue sa politique de désendettement. Les taux d'intérêt négociés sont assez avantageux, aux alentours de 3 %, ce qui permet de rembourser 2,5 millions d'euros de dette chaque année depuis 3 ans. Par ailleurs, des économies de fonctionnement sont réalisées à tous les niveaux et l'ensemble des directions municipales y contribue. Une politique budgétaire qui n'empêche pas la municipalité de maintenir un service public de qualité avec des tarifs peu élevés pour les usagers.

La dette se monte actuellement à 42 millions d'euros, soit environ 1 892 € par habitant. Un niveau important mais comparable à celui de la plupart des villes de Seine-Saint-Denis.

La moitié de la dette communale correspond à l'opération de la ZAC du centre ville.

Le commentaire de Arnold Bac, maire adjoint aux finances



Mesures gouvernementales sur la taxe professionnelle et « bouclier fiscal » : pour la ville, 300 000 euros

en moins. Crise de l'immobilier : 500 000 euros de rentrées de taxes en moins aux Lilas. Malgré ceci, nous continuons d'équiper, de moderniser : restaurants scolaires des écoles R.Rolland, relais d'assistantes maternelles, achat et aménagement de l'ancienne gendarmerie et d'autre locaux pour les services municipaux afin d'éviter des loyers et d'améliorer les conditions de travail, rénovation des rues de Noisy-le-Sec (avec la Ville de Bagnolet) et de Paris (avec le Conseil Général), démolition-reconstruction de l'Église... Nous diminuons la dette, due pour moitié à l'héritage de la ZAC : à nouveau, cette année, nous n'emprunterons pas. Nous pérennisons une gestion dynamique et rigoureuse du patrimoine communal et des équipements publics, la qualité du service rendu et nous accentuons l'effort pour le régime indemnitaire des personnels communaux de catégorie C. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui diminue, taux communal des 3 taxes locales qui n'augmente pas et abattements favorables aux contribuables maintenus : c'est aussi ce que pourront constater les Lilasiens.

Festival BD-musique Bulles-zik 4 arrive

Le festival Bulles-zik revient aux Lilas en mai avec de nouveaux rendez-vous.

Bulles-zik, festival dédié à la bande dessinée et à la musique, se tiendra les 22 et 23 mai prochains aux Lilas. Pour sa quatrième édition, le festival propose quelques nouveautés. Parmi elles, la tenue samedi 22 mai, de 10 heures à 19 heures, rue Waldeck-Rousseau, d'une braderie dédiée à la bande dessinée et à la musique où les

passionnés pourront dénicher BD d'occasions, mangas, figurines, instruments et livres de musiques, CD et DVD. Les particuliers qui souhaitent réserver un emplacement doivent s'inscrire auprès de l'association avant le 15 mai (5 € le mètre).

Créé l'an dernier, le grand jeu-concours Strip à destination des 6-17 ans est relancé. Les

participants doivent réaliser un strip (petite histoire) de trois ou quatre cases de 8 cm sur 8 sur une feuille A4, sur le thème de leur choix et déposer leurs œuvres entre le 12 avril et le 12 mai à la bibliothèque André-Malraux (35, place Charles-de-Gaulle). La remise des prix aura lieu le 23 mai, à 17 heures.



Luna Cavaciuti (13 ans), gagnante du concours Strip 2009.

Concert

Le grand défi des élèves !

Le 16 avril sera le grand soir des enfants du conservatoire. Leur travail musical a su mériter la scène du Théâtre du Garde-Chasse. Il mérite aussi votre oreille !

En majorité, les interprètes de la soirée du 16 avril au Théâtre du Garde-Chasse n'ont pas dix ans. Et ne croyez pas que leur jeunesse serve d'alibi. Au contraire ! C'est avec une vraie ambition artistique que les professeurs du conservatoire Gabriel-Fauré les ont fait travailler. Avec aussi une idée-force : placer l'apprentissage collectif de la musique (orchestre, chorale) au cœur des enseignements. Une pédagogie qui débouche naturellement sur ce partage avec le public. Au programme, *Le Défi de Connla*, un conte musical avec ce qu'il faut de merveilleux : un héros, un dragon à tuer, une quête et... un orchestre éclectique pour une partition spécialement réécrite par Marc Dondeyne, professeur au conservatoire. Au menu également, la *Suite en si* de Bach avec l'orchestre à cordes et les



classes de flûtes du conservatoire, l'atelier lyrique dans un style cabaret et un récital à six et huit mains des élèves de piano.

Fruit des liens tissés avec les écoles, deux classes de l'élémentaire Romain-Rolland sont associées à la soirée pour un tour de chant, là encore, assez audacieux. Les enfants seront

accompagnés à l'orgue de barbarie par une enseignante (Madame Fernandez) et à l'accordéon par un professeur (Alexandre Peigne). Cécile Couedello, intervenante du conservatoire en milieu scolaire, a piloté ce projet. « Notre travail d'éveil musical ne se limite pas à la pratique du chant ou d'un instrument, explique-t-elle. Ce sont des découvertes multiples pour les enfants qui passent aussi bien par l'expression corporelle que par cette soirée de concert. » Une invitation surprise pour les écoliers due au seul mérite de leur travail. Gageons que les artistes en herbe y offriront leur plus belle récolte !

Le Défi de Connla & co
Vendredi 16 avril,
à 20 heures.
Entrée libre.
TGC - 181 bis, rue de Paris.

Conservatoire Gabriel-Fauré

■ Les Trois guitares
de Flavio Virzi
Concert.

Le guitariste Flavio Virzi propose un programme de musique contemporaine aux influences multiples. Entrée libre.

Mardi 4 mai, à 20 h 30.
Auditorium d'Anglemont.
35, place Charles-de-Gaulle.
Tél. : 01 48 46 90 80.

Lilas en scène

■ Une soirée
chez Petra von Kant
Théâtre.

Une pièce autour de la problématique universelle de l'amour.

Entrée libre. Réservation indispensable.

Vendredi 9, samedi 10 et
lundi 12 avril, à 20 heures.

■ Poécité

Lecture.

Soirée poétique sur le thème
« Pas de deux ».

Entrée libre. Réservation indispensable.

Mercredi 14 avril,
à 20 heures.

23 bis, rue Chassagnolle.
Tél. : 01 43 63 41 61.

Stages de sévillanes

L'association Caminos
propose :

■ des stages de sévillanes,
les samedis 10 avril, 8 et
29 mai, 5 et 12 juin, de
11 heures à 13 heures.

Tarif : 25 € la session + 10 €
d'adhésion.

■ des séances de méthode
de libération des cuirasses.

Séance de découverte,
vendredi 16 avril à 19 heures.

Tarif : 20 €.

Tél. : 06 86 82 80 10.

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80.

■ L'école communale aux Lilas

Conférence.

Le cercle de généalogie du centre culturel et l'historien lilasien Jean Huret retracent l'évolution de l'école depuis sa création, dans le cadre de l'exposition présentée du 27 mars au 17 avril. Entrée libre.

Auditorium d'Anglemont.
Samedi 10 avril, à 14 h 30.

■ Pablo is gone

Film-conférence.

Une autre image de la Colombie. En présence de la réalisatrice Paola Perez. Avec l'Observatoire de la diversité culturelle.

Entrée : 6,40 €, 4,70 € (tarif réduit), 3,30 € (carte J&N).
Auditorium d'Anglemont.
Mercredi 14 avril, à 19 heures.
35, place Charles-de-Gaulle.

Centre culturel Henri-Dunant

01 43 60 92 88.

■ Rivages inexplorés

Exposition.

L'atelier dessin-peinture du centre culturel invite à une immersion dans un univers baroque, irréel ou poétique. Entrée libre.

Du lundi au vendredi,
de 14 heures à 19 heures.
Jusqu'au 9 avril.

■ Histoires de magie

Lectures en musique.

Des histoires de fées, de sorcières, de génies et d'objets magiques. En partenariat avec la bibliothèque jeunesse.

À partir de 5 ans.

Entrée libre.

Samedi 10 avril, à 10 h 30.
36, bd du Général-Leclerc.

Slam

Les mots pour le dire

Un atelier d'expression orale suivi d'une scène ouverte, voilà ce que proposent les associations L'Air de dire et Slam ô féminin. Convivial, libérateur et gratuit.



Lors des scènes ouvertes, chaque interprète a la parole pour cinq minutes.

Nous avons tous nos pensées et émotions, et nourrissons une certaine admiration pour ceux qui ont le talent de savoir les exprimer. Mais l'art de dire a aussi ses techniques. Il s'apprend. Pour nous accompagner dans ce parcours vers l'expression et inviter à ce bonheur libérateur, deux associations allient leurs talents et proposent, sous le nom de « Inter slam », des ateliers d'expression et des scènes ouvertes.

Connue aux Lilas pour les soirées Lil'Auteurs notamment, l'association L'Air de dire associe son savoir-faire à celui de Slam ô féminin, qui proposera des ateliers slam animés par Chantal Carbon. « Le slam a pour but de s'exprimer en public, mais ce n'est pas une démarche obligatoire, explique Chantal Carbon. Au cours des ateliers, nous n'imposons pas de thème mais comme il est difficile de s'exprimer dans le vide, nous proposons des exer-

cices aux participants. Libre à eux de les réinterpréter autour du thème de leur choix. » Pour la scène ouverte, chaque participant disposera de trois à cinq minutes pour présenter une poésie, une chanson ou un texte libre. La participation à l'une ou l'autre (ou aux deux) démarches, atelier ou scène ouverte, est libre et gratuite.

Inter slam

- atelier d'écriture, de 17 à 19 heures,
- scène ouverte, de 20 à 23 heures.
- Samedi 10 avril à l'espace Khiasma (15, rue Chassagnolle).
- Samedi 15 mai au café Le Melting Potes (1, rue du Tapis-Vert).

Contacts :

- <http://slamofeminin.free.fr>
- myspace.com/airdedire
- courriel : lairdedire@gmail.com

Événement

Lil'art 2010 lève le voile

L'édition 2010 de Lil'art se déroulera du 6 au 8 mai au Théâtre du Garde-Chasse et au marché couvert des Lilas. Avant-goût.

L'édition 2010 de Lil'art, le rendez-vous des créateurs lilasiens et des communes limitrophes, sera riche en belles surprises. Du 6 au 8 mai au Théâtre du Garde-Chasse et au marché couvert des Lilas, quatre-vingt-neuf exposants dont dix nouveaux Lilasiens et une vingtaine de non Lilasiens présenteront leurs nouvelles créations, arts visuels, arts appliqués et artisanat. Avec en guest star cette année, les arts urbains ! Pendant toute la durée de l'événement, l'avenue Waldeck-Rousseau sera envahie



par des grapheurs, invités par l'association Jeunes actifs, et une installation éphémère du

plasticien Quentin Strauss prendra forme. De nombreuses autres animations viendront émailler ces trois jours : lectures de contes, clowns, chorales, concerts, mais aussi visites guidées, jeux de piste et ateliers participatifs.

Retrouvez le programme complet de la manifestation le mois prochain dans **Infos Lilas**.

Contact : L. Blanchard.

Tél. : 01 48 46 92 61.

Courriel :

ludovicblanchard@leslilas.fr

Performance artistique

Votre regard sur le monde

L'espace Khiasma invite les Lilasiens, les 17 et 18 avril, à participer à une œuvre ludique, mondiale, souriante mais aussi pleine de gravité.



Voulez-vous jouer avec les mots et avec votre image et participer ainsi à une oeuvre universelle ? C'est un peu l'invitation que l'espace Khiasma adresse au public en ce mois d'avril avec une installation participative théâtrale et photographique nommée un « musée (de théâtre) ». L'association propose à qui le souhaite de se présenter devant la photographe Ema Cima, en ayant choisi un fond

de décor de son choix et une ou deux pancartes sur lesquelles sont inscrits des mots de tous les jours (tirés de la pièce qui a inspiré les auteurs, *Hamlet-machine* du tragédien allemand Heiner Müller). La photo qui résulte de cette rencontre viendra enrichir la banque d'images du musée (de théâtre). Au fil des déplacements depuis sa création en 2003 en Allemagne, puis en France, mais aussi en Inde, se constitue un témoignage émouvant. Une galerie de préoccupations et d'espoirs des gens du monde, qui se lisent autant sur les pancartes que sur les visages.

Cet écho contemporain, né de l'addition de micro-fictions individuelles, peut être consulté sur Internet (www.inavouable.net) et sera exposé sur place le week-end de la performance. « *Je trouve cette œuvre intéressante*, souligne Olivier Marboeuf, le directeur de Khiasma, *car elle est imprégnée de l'état d'esprit et des pensées de l'endroit où l'installation s'est déroulée. C'est une espèce de petit poème sur notre monde.* » Un chapitre s'écrira aux Lilas. Et vous, quelles sont les pensées qui vous agitent ?

Un musée (de théâtre)
Samedi 17 avril,
de 14 heures à 19 heures.
Dimanche 18 avril,
de 11 heures à 18 heures.
 Entrée libre.
 Khiasma
 15, rue Chassagnolle.
 Tél. : 01 43 60 69 72.

Concert

Trompette renommée

Le Théâtre du Garde-Chasse donne carte blanche à Ibrahim Maalouf, jeune virtuose de la trompette, pour un concert unique de musique orientale.

Le parcours d'Ibrahim Maalouf a quelque chose d'un peu atypique. Loin de créer une simple juxtaposition de genres, le trompettiste en invente un nouveau. De formation classique (premier prix du conservatoire de Paris), Ibrahim Maalouf s'est d'abord fait remarquer en accompagnant Mathieu Chedid, Vincent Delerm ou Arthur H. La clef de ce succès tient à son jeu de trompette, un subtil alliage entre académisme et improvisation,

Orient et Occident. Une approche de la musique liée à son parcours et à son héritage. Né sous les bombes à Beyrouth en 1980, il a un mois quand ses parents s'exilent en France pour fuir la guerre du Liban : « *J'appartiens à une génération qui a eu la chance de voyager, d'être né quelque part et de grandir ailleurs. Pour moi, ça a été enrichissant de vivre cette double culture. Même s'il y a parfois des déchirures et des moments de nostalgie.* »



Carte Blanche à Ibrahim Maalouf et ses invités.
Vendredi 9 avril à 20 h 45.
Entrée : 19,50€, 16,50€ (tarif réduit), 8,50€ (carte J&N).
 TGC - 181 bis, rue de Paris.
 Tél. : 01 43 60 41 89.

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89.

■ Comment ça va sur la terre ?

Jeune public, danse.
 Deux personnages proposent une randonnée imaginaire. Roulades et poursuites, corps d'ombre et de lumière ponctuent le déroulement de leurs aventures.
 Entrée : 7, 50 €, 5, 50 €
 Réservation indispensable.
 Mercredi 14 avril,
 à 11 heures et 15 heures.

■ Le Printemps de la Photo

Exposition.
 L'atelier photo du centre culturel invite à deux balades photographiques : Autour de la lecture et Au gré de l'humeur vagabonde.
 Entrée libre.
 Du 6 au 20 avril.
 Vernissage le mardi 6 avril,
 à 19 heures.
 TGC - 181 bis, rue de Paris.

Le Melting Potes

01 48 58 75 29.

■ Concerts du vendredi soir

- Delphine Santamaria Folk-pop.
Le 9 avril, à 20 h 30.
- Glauco Samba.
Le 16 avril, à 20 h 30.
- Felipe et Maria C. Vincenot Chanson française et espagnole.
Le 23 avril, à 20 h 30.
- Los del monte Salsa y son cubano.
Le 30 avril, à 20 h 30.
- Christian Paccoud Chanson française.
Le 1^{er} mai, à 20 h 30.
32, rue Jean-Moulin.

Sortir aux Lilas en avril

JEUDI 1

Jusqu'au 9 avril	• Rivages inexplorés	C. culturel Dunant.
Jusqu'au 17 avril	• Bertrand Bonnafous	Le Triton
Jusqu'au 17 avril	• L'École communale aux Lilas	Espace d'Anglemont

VENREDI 2

20 h 30	• To shoot an elephant	Khiasma
21 h	• Debora Russ	Le Triton

SAMEDI 3

21 h	• Jessica Constable et Ellery Eskelin Trio	Le Triton
------	--	-----------

MARDI 6

Jusqu'au 18 avril	• Festival Relectures n°9	Khiasma
Jusqu'au 20 avril	• Le Printemps de la photo	TGC
19 h	• Vernissage Printemps de la photo	TGC

MERCREDI 7

14 h 30 et 18 h 30	• La Reine des pommes	Ciné TGC
16 h 30	• La Régate	Ciné TGC
21 h	• The Ghost-Writer (VOST)	Ciné TGC

JEUDI 8

21 h	• Maureen Angot	Le Triton
21 h	• Ici bas	Khiasma

VENREDI 9

20 h	• Une soirée chez Petra von Kant	Lilas en scène
20 h 30	• Delphine Santamaria	Melting potes
20 h 45	• Ibrahim Maalouf	TGC
21 h	• Vincent Courtois Wat et Jeanne Added	Le Triton

SAMEDI 10

10 h 30	• Histoires de magie	C. culturel Dunant
14 h 30	• L'École communale aux Lilas	Espace d'Anglemont
14 h 30 et 21 h	• La Régate	Ciné TGC
16 h 30	• La Reine des pommes	Ciné TGC
17 h	• Inter slam	Khiasma
18 h 30	• The Ghost-Writer (VOST)	Ciné TGC
19 h	• Pablo is gone	Espace d'Anglemont
20 h	• Une soirée chez Petra von Kant	Lilas en scène
20 h	• Slam : scène ouverte	Khiasma
21 h	• Emma Milan	Le Triton

DIMANCHE 11

15 h	• La Régate	Ciné TGC
17 h	• The Ghost-Writer (VOST)	Ciné TGC

LUNDI 12

14 h 30	• The Ghost-Writer (VOST)	Ciné TGC
17 h et 19 h	• La Régate	Ciné TGC
20 h	• Une soirée chez Petra von Kant	Lilas en scène
21 h	• La Reine des pommes	Ciné TGC

MERCREDI 14

11 h et 15 h	• Comment ça va sur la terre ?	TGC
20 h	• Poécité	Lilas en scène

JEUDI 15

21 h	• Maria Laura Baccarini et Régis Huby	Le Triton
------	---------------------------------------	-----------

VENREDI 16

20 h	• Le Défi de Connla et co	TGC
20 h 30	• Glauco	Melting potes
21 h	• Élise Caron	Le Triton

SAMEDI 17

14 h	• Un musée (de théâtre)	Khiasma
14 h 30	• Fantastic Mr Fox	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	• L'Arbre et la forêt	Ciné TGC
19 h	• Le Rêve italien (vost)	Ciné TGC
21 h	• Ayin Aleph	Le Triton

DIMANCHE 18

11 h	• Un musée (de théâtre)	Khiasma
15 h	• Fantastic Mr Fox	Ciné TGC
17 h	• Le Rêve italien (vost)	Ciné TGC

LUNDI 19

14 h 30 et 19 h	• L'Arbre et la forêt	Ciné TGC
16 h 15	• Fantastic Mr Fox	Ciné TGC
21 h	• Le Rêve italien (vost)	Ciné TGC

MARDI 20

14 h 30 et 19 h	• Le Rêve italien (vost)	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	• L'Arbre et la forêt	Ciné TGC

MERCREDI 21

14 h 30	• La Princesse et la grenouille	Ciné TGC
16 h 30	• Pièce montée	Ciné TGC
18 h 15	• Shutter Island (vost)	Ciné TGC
21 h	• La Rafle	Ciné TGC

JEUDI 22

Jusqu'au 15 mai	• Marion Delhorbe	Le Triton
14 h 30	• Pièce montée	Ciné TGC
16 h 15	• La Princesse et la grenouille	Ciné TGC
18 h	• Vernissage Marion Delhorbe	Le Triton
18 h 45	• La Rafle	Ciné TGC
21 h	• Shutter Island (vost)	Ciné TGC

VENREDI 23

14 h 30	• La Rafle	Ciné TGC
16 h 45	• Shutter Island (vost)	Ciné TGC
19 h 15 et 21 h	• Pièce montée	Ciné TGC
20 h 30	• Felipe et Maria C. Vincenot	Melting potes
21 h	• Jacques Helmus	Le Triton

SAMEDI 24

14 h 30	• La Princesse et la grenouille	Ciné TGC
16 h 30	• La Rafle	Ciné TGC
19 h	• Pièce montée	Ciné TGC
21 h	• Shutter Island (vost)	Ciné TGC
21 h	• Abigoba	Le Triton

DIMANCHE 25

15 h	• La Princesse et la grenouille	Ciné TGC
17 h	• Shutter Island (vost)	Ciné TGC

LUNDI 26

14 h 30	• Pièce montée	Ciné TGC
16 h 15	• La Princesse et la grenouille	Ciné TGC
18 h 15	• Shutter Island (vost)	Ciné TGC
21 h	• La Rafle	Ciné TGC

MARDI 27

14 h 30	• Shutter Island (vost)	Ciné TGC
17 h et 21 h	• Pièce montée	Ciné TGC
18 h 45	• La Rafle	Ciné TGC

MERCREDI 28

14 h 30 et 19 h	• L'Arnacoeur	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	• Blanc comme neige	Ciné TGC

JEUDI 29

14 h 30 et 19 h	• Blanc comme neige	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	• L'Arnacoeur	Ciné TGC

VENREDI 30

14 h 30 et 19 h	• L'Arnacoeur	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	• Blanc comme neige	Ciné TGC
20 h 30	• Los del monte	Melting potes
21 h	• Christophe Marguet Quartet	Le Triton

SAMEDI 1ER

20 h 30	• Christian Paccoud	Melting potes
---------	---------------------	---------------

DIMANCHE 2

15 h	• L'Arnacoeur	Ciné TGC
17 h	• Blanc comme neige	Ciné TGC

MARDI 4

20 h 30	• Les Trois Guitares de Flavio Virzi	Espace d'Anglemont
20 h 45	• La Flûte enchantée	TGC

• Concert • Cinéma • Spectacle, théâtre, danse • Lecture, conférence, rencontre • Expo

Le Paris and District Pipe Band

Comme un petit air d'Écosse aux Lilas

Il souffle comme un petit air d'Écosse, les samedis après-midi, dans les sous-sols du centre de loisirs, où sonnent les cornemuses du Paris and District Pipe Band.



Le Paris District Pipe band assure de nombreuses prestations. Ici, le 17 mars 2010 à Disney Village, pour célébrer la Saint-Patrick.

« On a la chance que la municipalité des Lilas mette à notre disposition des locaux et nous fasse confiance », affirme Patrick Dévéhat, rappelant une histoire qui date de la création de l'association, en 1989. À l'époque, il y avait encore une association de Bretons aux Lilas. Quelques amis joueurs de cornemuse se sont regroupés pour fonder ce Pipe Band devenu depuis une référence. Et l'activité s'y est maintenue. Le Paris and District Pipe Band, l'une des formations françaises les plus réputées dans ce genre traditionnel de la musique celtique, forme ses élèves à la cornemuse ou à la batterie pour les intégrer ensuite au groupe. Une formation exigeante, répartie en quatre niveaux. « Un, deux... Un, deux... Encore des petits détails à voir... Jeremy. Mais c'est pas mal. Essaie de garder cette netteté. » Patrick Dévéhat, qui est aussi président de l'association, joue et rejoue, fait jouer et reprendre, corrige inlassablement des instrumentistes confirmés. Dans les moindres détails. L'air est appris par cœur, mesure par mesure, sur un « practice ».

Le but du jeu est de jouer parfaitement à l'unisson.

Une passion avant tout

On vient parfois de loin, de Normandie ou des Ardennes, ou simplement des Lilas ou de la région parisienne, pour s'adonner à cette passion, apprendre et se perfectionner sans cesse. Mais attention, forte motivation exigée ! « C'est un très gros investissement », prévient Patrick Dévéhat. La cornemuse est un instrument complexe à maîtriser, sans doute l'un des plus subtils qui soient. « Il faut plus d'une vie pour apprendre la cornemuse », s'amuse Yves Toanen, qui encadre les débutants. Le groupe perpétue ainsi une tradition séculaire. William Thomas, le « Pipe Major », rappelle que



Patrick Dévéhat, président de l'association, au centre de loisirs. Il assure la formation d'instrumentistes confirmés.



William Thomas, Pipe Major, en répétition. Il dirige les cornemuses du Pipe Band.

« la cornemuse vient de très loin. Nous transmettons ce que nous avons appris et qui sera transmis ensuite ». « C'est avant tout une passion, poursuit-il. On a appris avec des gens enflammés, moi, en Bretagne, avec de grands sonneurs qui avaient eux-mêmes appris en Écosse avec de très grands sonneurs. La généalogie de cette transmission remonte au XVI^e siècle. »

Paris and District Pipe Band

- Contact : Claude Delaroché. Tél. : 06 64 64 80 94.
- Site Internet : www.pipeband-paris.fr
- Cotisation (incluant la formation à la cornemuse ou à la batterie écossaise) : 80 € la première année, 30 € les années suivantes. Demi-tarif pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.
- Les cours ont lieu le samedi après-midi, de 14 heures à 18 heures, au centre de loisirs des Lilas et le vendredi soir, de 20 heures à 22 heures, au centre de loisirs de Clichy.

Brochantes

■ BaLiPa

Le vide-grenier BaLiPa se tiendra le 18 avril autour de la place du Vel' d'Hiv' (de 8 heures à 18 heures) : scène ouverte, ambiance festive, animations, concerts, restauration, forum citoyen...

Renseignements :

<http://balipa.free.fr>

Tél. : 06 98 14 73 27.

■ MVQS

Pour exposer à la brocante de l'association MVQS qui aura lieu le 6 juin, de 9 heures à 19 heures au quartier des Sentés, il faut s'inscrire entre le 15 avril et le 1 juin. Tarifs : 7 € les 2 mètres pour les adhérents MVQS, 14 € les 2 mètres pour les extérieurs. Inscription : 06 20 16 63 54 (de 10 heures à 20 heures) ou mvqs@laposte.net

■ Comité des fêtes

La brocante du Comité des fêtes se déroulera samedi 24 avril autour du marché des Lilas, rue Waldeck-Rousseau et rue du Garde-Chasse, de 8 heures à 18 heures. Inscriptions au 01 48 97 38 16.

Stages de modelage

L'Atelier du pas sage organise des stages de modelage pour enfants (à partir de 6 ans) du 19 au 22 et du 26 au 29 avril, de 14 heures à 17 heures.

Tarif : 50 € (goûter compris).

Tél. : 06 27 10 31 73.

Cours de capoeira

L'association Chamada de Angola, récemment installée aux Lilas, lance en avril un cours de capoeira ouvert à tout public, le dimanche de 17 heures à 19 heures, au gymnase Liberté.

Contact :

06 28 75 46 50

www.chamadadeangola.fr

Hommages



Brigitte Imeri, employée municipale, est décédée subitement le 7 mars dernier à l'âge de 41 ans. Elle travaillait pour la ville des Lilas depuis 2002, notamment au restaurant de l'école élémentaire Romain-Rolland. La municipalité adresse ses sincères condoléances à son mari, M. Ibis Imeri, et à ses trois enfants, Vanessa, Anthony et Éloïse.



Annick Payet, employée municipale, nous a quittés le 24 mars à l'âge de 58 ans. Elle était gardienne du centre de loisirs depuis 1998. La municipalité adresse ses sincères condoléances à son époux Gilbert Payet, lui aussi agent municipal, et à leurs enfants Sabine, Marie et Rémy. Les obsèques d'Annick Payet se sont déroulées le 31 mars en présence d'une assistance nom-breuse et émue.

Le maire des Lilas a évoqué leur mémoire et fait observer une minute de silence lors de la séance du conseil municipal du 24 mars 2010.

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe des élus communistes

Nous remercions vivement les électrices et électeurs qui au premier tour des élections régionales ont voté pour la liste du Front de Gauche élargi. Au deuxième tour, certains candidats de cette liste ont été intégrés sur la liste de la gauche rassemblée de J.-P. Huchon et sont pour partie élus au conseil régional. Ils défendront à l'intérieur de celui-ci les projets concernant les transports, le développement économique, le logement, l'éducation, la formation, l'environnement qui iront dans le sens de l'amélioration de la vie des citoyens au quotidien. Ils se battent pour empêcher la succession des mauvais coups portés par la droite et amplifier la mobilisation sociale. Jean Ferrat a chanté les espoirs d'un monde humaniste « un jour pourtant, un jour viendra, couleur d'orange, un jour de palme, un jour de feuillages au front, un jour d'épaule nue où les gens s'aiment, un jour comme un oiseau sur la plus haute branche ». Il a écrit cette France qu'il aimait, celle de 1936, du Front Populaire, et celle de 1968, la belle, la rebelle. Oui, profondément, oui, nous aimons à la fois cette tolérance et cette passion du futur, nous aimons cette fidélité pour la justice sociale. Il ne chantait pas que pour passer le temps !

LE GROUPE DES ELUS COMMUNISTES.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON - Maires Adjointes
Roland CASAGRANDE, David FRANÇOIS, Liliane GAUDUBOIS,
Gérard MESLIN - Conseillers Municipaux.

Groupe UDAC

INTERCOMMUNALITE = RIEN POUR NOUS, TOUT POUR EUX

Chronique n°2 Sa création me semblant sérieusement préparée, j'avais espéré, le temps d'un vote, que les élus majoritaires de nos communes seraient raisonnables pour mettre en place sa gestion et sa direction. Il n'en est rien, hélas. Les élus de la majorité socialiste se sont servis copieusement, ont servi leurs amis, sans respecter les proportions majorité/opposition issues des votes des électeurs de nos 9 communes. En plus, nous les payerons au prix fort. Sommes-nous donc si riches ? Juste ces quelques chiffres, personnellement je les trouve consternants, jugez-en : 9 villes, c'est décidé, rien à redire, 91 délégués des communes issus des conseils municipaux, c'est normal, grandes villes et petites villes n'ont pas exactement le même nombre de délégués, 6 pour l'opposition ! Moins de 1 par commune. Adieu la démocratie ! Ils se sont totalement affranchis des règles de représentation de l'opposition établies pour les conseils municipaux. 1 Président, c'est normal, 28 membres au bureau. Il y a exagération, on se fait plaisir... 19 vice-présidents ! Plus de 2 par commune. Bonjour les indemnités ! Et pour les faire travailler à leur haut niveau de rémunération, tous, il va falloir vraiment beaucoup d'imagination.

GEORGES AMZEL, conseiller municipal



Groupe des élus Verts

Merci aux 1080 femmes et hommes qui ont voté pour Europe Écologie aux Lilas lors du 1^{er} tour des élections régionales, plaçant Europe Écologie comme force politique de premier plan sur la ville, deuxième aux régionales avec un résultat de 19 %, après avoir été première aux européennes de 2009, et installant ainsi l'écologie politique au cœur de notre cité. Ainsi le programme proposé et voté par les électeurs au second tour reprend plusieurs de nos propositions dont l'isolation thermique de 200 000 logements pour lutter contre la précarité énergétique ou le Pass Navigo à tarif unique pour toute l'Île-de-France, qui seront mises en œuvre par un nouveau groupe Europe Écologie/les Verts au conseil régional fort de 50 élus au lieu de 28. Au sein de la municipalité, cela renforce aussi les élus Verts et la mise en place de leurs projets, l'Agenda 21, une alimentation bio dans les cantines ou le quotient familial sur tous les domaines. Même si le rapport des forces politiques au sein du conseil municipal ne reflète pas celui des élections récentes et se doit d'évoluer, grâce à vous, le combat pour une réelle démocratie de proximité attentive à faire vivre la solidarité se poursuit.

LES ÉLUS VERTS/EUROPE ÉCOLOGIE DES LILAS
CONTACT : 06 03 00 53 72.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

Nous écrivons ce mot le lendemain du 1^{er} tour des Régionales (date limite). 1-Le record des abstentions a été battu. C'est très regrettable pour notre démocratie et pour nous tous. Pourtant, rares sont ceux qui dans le monde votent librement et que de combats pour y arriver ! Parmi les causes : la défiance à l'égard du politique dans le contexte de la crise économique et de la montée du chômage qui met à mal les promesses faites avant son apparition. Pourtant, en Europe et ailleurs, la crise n'est sûrement pas mieux gérée ! 2-Le budget communal va être voté : Comme tous les ans, depuis 9 ans, les impôts locaux vont encore augmenter (+1,2%) même si l'on vous dit le contraire. Sachez aussi que tous les commerçants vont payer une taxe « enseigne » décidée par la majorité municipale. 3-La vidéo-protection n'est toujours pas à l'ordre du jour, malgré les promesses électorales. La plupart des villes du département s'y mettent. Il est quant même surprenant de voir le rapport d'étude réalisé sur le sujet en mai 2008 encore exposé à l'accueil de la Mairie. C'est sûrement pour dire que les choses avancent ! 4-La construction du terminal de collecte des déchets par pneumatique sur Romainville, projet dans lequel notre ville des Lilas est impliquée, semble commencer. Pourtant, les services de la préfecture examinent encore l'autorisation d'exploiter avant qu'une enquête publique ne soit lancée. La cohérence de la démarche peut surprendre !

C.SYLVAIN ; F.THOREAU ; J.UZAN ; C.RINGUET ; JC DUPONT

Conseil municipal du mercredi 24 mars 2010

Principales délibérations

■ Convention avec l'association diocésaine de Saint-Denis

Une convention a été passée entre la ville et l'association diocésaine de Saint-Denis afin de fixer les modalités juridiques, techniques et financières relatives à l'exécution de travaux demandés par l'association sur le chantier de reconstruction de l'église Notre-Dame-du-Rosaire. Ces demandes concernent la mise en place du nouveau mobilier liturgique, l'adaptation de l'éclairage à la statuaire, l'installation des nouveaux vitraux et d'une « statue bas-relief » au fond du chœur, ainsi que divers aménagements liturgiques (autel, etc.). Les coûts supplémentaires engendrés par ces modifications seront intégralement pris en charge par le diocèse au titre de la convention.

■ Vote du budget communal

Le budget 2010 de la Ville des Lilas s'élève à 48 359 472 € : 34 531 649 de fonctionnement et 13 827 823 d'investissement (lire dossier pp. 11-14).

■ Subvention au titre de la réserve parlementaire pour la réfection de l'éclairage des salles d'exposition de l'espace d'Anglemont

À la demande de Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, une subvention de 5 000 € sera attribuée à la ville des Lilas par le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, au titre de la réserve parlementaire (subvention exceptionnelle aux collectivités territoriales). Cette subvention permettra la réfection de l'éclairage des salles d'exposition de l'espace culturel Angle-

mont, travaux dont le montant est estimé à 10 000 € HT (ce qui correspond au montant maximum pouvant être subventionné au titre de la réserve parlementaire).

■ Approbation de la vente du terrain Gütermann

Le conseil municipal a approuvé la cession du terrain Gütermann situé 55-57, avenue Pasteur. La parcelle sera divisée en deux parties afin de permettre la réinstallation de la maternité des Lilas (montant de la vente : 2 755 750 € TTC) et l'aménagement d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (montant de la vente : 3 543 971 € TTC).

■ Convention avec l'association Bulles-zik

Les élus ont approuvé une convention de partenariat et de subvention entre la ville des Lilas et l'association Bulles-zik, qui a pour objet de promouvoir le croisement entre la bande dessinée, la musique et d'autres formes artistiques. Outre une subvention de 5 500 €, la commune mettra à la disposition de l'association des moyens logistiques et humains en vue de l'organisation du festival Bulles-zik, les 22 et 23 mai 2010 aux Lilas.

Le compte rendu sommaire du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr.

Cérémonie des médaillés du travail de la commune



Mardi 9 mars, Daniel Guiraud a remis les médailles du travail aux employés municipaux récompensés pour leur carrière professionnelle. Au total, sept agents ont reçu une médaille d'argent (vingt ans de carrière), quatre agents une médaille de vermeil (trente ans de carrière) et six agents une médaille d'or (trente-cinq ans de carrière). Les départs en retraite de onze agents ont également été célébrés.

Permanences d'élus



La permanence du député de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, aura lieu vendredi 23 avril, de 16 heures à 19 heures. Prendre rendez-vous le jour même au 01 43 62 82 02.



Réélue le 21 mars dernier, la conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré-Saint-Gervais.

Prochain conseil municipal
mercredi 19 mai,
à 19 h 30

Mairie des Lilas
Salle des mariages et du conseil (1^{er} étage)

Carnet

**Du 20 février 2010
au 19 mars 2010**

NAISSANCES

Kaourou Ismaël CAMARA,
Gustave LINTINGRE,
Célia LE,
Mariam DIALLO,
Gabriel JOURNO,
Milan NAGI,
Inedson NDOUMBOUK DA CRUZ
FORTES,
Shaily BENAMARA,
Nathan CONTASSOT,
Élissa FESSY,
Yuri ARTEMENKO,
Safia LOBIYED,
Ava ATTALI,
Clélia MAILLARD,
Emy LI,
N'Gessan ALLA,
Shany SMADJA,
Camille FERLY,
Céleste CONTENTE ROIG,
Vuk STOJADINOVIC,
Pierre LE BRET CUISANCE,
Lina BELGUERRI,
Mehdi AIN EL DJANEB,
Emma COLLIN-ALVES

MARIAGES

Aleksandar MIHAJLOVIC
et Jelena LAZIC,
Cédric BERREHOU
et Nadera SOUSSI,
Serge BEN SEMHOUM
et Monique ANKRI,
Jean-Jacques CONSTANTINIAN
et Lydia TOUTOUNJIAN,
Jonathan KRIEF
et Rebecca DEBBAH

DÉCÈS

Renée GAËTAN,
Jean BARBE,
Aïcha MOSBAH,
Jeannine LEOST,
Jacques TELLIER,
Marie DESSOUFFLEIX,
Marie-Aude PINCHARD,
Jean OMBREDANE,
Jean OMBREDANE,
Maria GONÇALVES BARROS,
Jeanne LAMOUROUX,
Laurent VARIN

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau :
01 48 46 87 80
- Henri-Dunant :
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

- **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.
- **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.
- **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.
- **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.
- **Cabinet Tuffier & Jamme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

- **Pharmacie COHEN DE LARA (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.
- **Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 12 et 26 avril à 20 h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).
Tél. : 06 15 20 92 03
ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans rendez-vous, 15 premières personnes).
- Permanence du conciliateur de justice, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h, en mairie (sans rendez-vous).
- Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).
- Permanence de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) le 2^e mercredi du mois, de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris).

Permanence fiscale

Un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS



- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Anne Mosoni (annemosoni@leslilas.fr).
- Rédaction : Clémence Bahin (clemencebahin@leslilas.fr), David Langlois-Mallet, Philippe Haumont.
- Maquette : Nathalie Simon (communication.lilas@gmail.com).
- Photos : Virginie Sueres, Élodie Ponsaud, Baptiste Belcour.
- Impression : Barbou impressions. RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.



Photographie Babsy creativecommons.org

L'école communale aux Lilas

**exposition du cercle généalogique
du 27 mars au 17 avril**

du lundi au vendredi de 10 h à 21 h, le samedi de 10 h à 18 h

Conférence

samedi 10 avril à 14 h 30

**avec Jean Huret et le cercle de généalogie
autour de l'organisation pédagogique**

et la vie quotidienne des écoles élémentaires de 1880 à 1968

Les Lilas  Centre culturel Jean-Cocteau

35, place Charles-de-Gaulle. Tél. : 01 48 46 07 20

